



Le Bureau de la Fédération des TPE vous propose de participer le **30 avril** à notre cinquième réunion téléphonique, pour évoquer ensemble les questions qui restent en suspens concernant les pistes de réflexion pour **l'application des règles de sécurité, la responsabilité de l'employeur et toutes les actions définies depuis le 10 février. Et nos attentes sur le financement.**

Notre prochaine conférence téléphonique se tiendra

**Le jeudi 30 avril 2020, de 14h à 15h30**

Ordre du jour (prévisionnel)

\* Demande de **prêts participatifs** à l'exemple des Landers allemands : et travail sur les textes définis le 27 04 (voir site FTPE et textes) dossiers sur demande express pour les entrepreneurs.

\*\* Actions sur la prise en charge des frais de protection *Covid19* pour la protection des TNS et des salaires par **les mutuelles de prévoyance santé**, validées par la médecine du travail afin de faire des propositions en urgence avant le 11 mai.

\*\*\* **La plupart des indépendants** cotisent à des caisses d'assurance de prévoyance, incapacité, décès. Cette prévoyance couvre **l'incapacité de travail en cas d'accidents, hospitalisations, handicap, et le décès**. Si on est en incapacité de travail lié à un accident ou une hospitalisation, on a un arrêt de travail et **des indemnités journalières**.

Pour déclencher ces indemnités journalières, il faut **un jour d'hospitalisation** minimum.

Pourquoi ne pas demander à l'état de demander **aux assureurs d'appliquer une clause de « sinistre imprévu » car le confinement cause l'incapacité de travail du travailleur non salarié..., même s'il n'est pas malade et atteint par le Covid 19.**

Nous pourrions peut-être forcer les assureurs à prendre en charge au moins... 20 jours d'incapacité entre le 16 mars et le 11 mai ??? ou 10 jours par mois (soit 30 jours en tout). L'avantage pour Bercy est que cet argent ne sortirait pas des caisses de Bercy et apporterait un revenu aux indépendants qui n'ont aucun revenu à titre personnel pendant au moins 2 mois.... Après tout, si on cotise à des assurances de **prévoyance, c'est pour les imprévus et le confinement en est un.**

\*\*\*\* Un point intermédiaire sur les cahiers des charges sur les mesures de déconfinement (échanges de procédures et validations), un échange avec **les restaurateurs** et leur syndicat concernant leurs attentes sur le déconfinement.

\*\*\*\*\* Nous demandons depuis 4 semaines **un emprunt national** qui soit réservé aux "recalés du système" sauf à nous résoudre de laisser ces entrepreneurs au bord de la route...

Questions diverses, autres questions d'actualité

*Débat en présence de :*

*Viviane Chaine Ribeiro, ancienne présidente du Syntec et co-présidente de la commission Europe du Medef - Agnès Zobel, cheffe de cabinet de la secrétaire d'Etat à l'économie - Bernard Ramon, directeur de la Banque de France des Yvelines - Jean-Pierre CHEDAL, vice-président de la CDF (commerçants de France) - Guy Giquello, président honoraire FTPE et les adhérents de la fédération des TPE.*

Sur inscription obligatoire : [contact@ftpe-France.fr](mailto:contact@ftpe-France.fr)